Le jardin du Point du jour

L'itinéraire décrit ci-après passe près du "Jardin du Point du Jour".

Ce site de caractère, de 7 ha, se visite librement (renseignements : https://www.pepiniere-jardin.com/un-jardin-extraordinaire/visite-individuelle-accueil-groupe/).

Il peut faire l'objet d'une pause ou d'une promenade-découverte dans le fil de la randonnée.

Il se compose d'un parc, artistiquement agencé, d'une pépinière d'arbres décoratifs ou fruitiers, d'un salon de thé et d'une boutique où sont présentés des produits du terroir (fromages de Brie, cidres, spécialités briardes...).

Le parc, aménagé à flanc de coteau du Petit-Morin, labellisé "jardin remarquable" par le ministère de la culture, est agrémenté de sculptures végétales et d'une collection de cabanes à l'aménagement surprenant.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

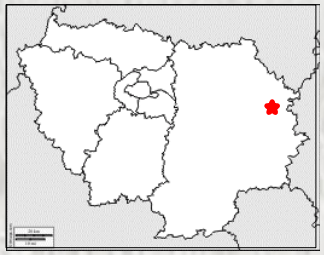

Voir carte IGN n° 2614 O

Départ : Verdelot (ferme de La Bonnerie)
GPS : Lat. Long. : 48.88416 - 3.35731
UTM : 31U 0526 195 - 5414 640

Accès : A environ 20km au sud-est de la Ferté-sous-Jouarre par la D 407.

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.

Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).
Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :
www.randonnee-77.com

Mise à jour – Août 2020 -

RANDONNER
EN SEINE ET MARNE

FFRandonnée Seine-et-Marne
les chemins, une richesse partagée

Le Pays de Rebais

Producteur en Brie Champagne

Pomme Verdelot – Photo CP®

C'est une randonnée aux confins de la Seine-et-Marne qui mènera de fermes en fermes des producteurs de la Brie Champagne, sans oublier un petit coup d'œil à Verdelot.

7,7 km	2 h 30	Fuschia	Facile

Producteur en Brie Champagne

1

Partir dans le chemin derrière la ferme.700m plus loin tourner à droite. Couper la route et, au hameau "le Montcel", s'engager sur la route à gauche qui se prolonge par le chemin. Virer à droite dans le chemin. Tout droit, il débouche sur la route.

2 La suivre à gauche pour traverser le lieudit "Le Point du Jour". A la bifurcation de routes, aller à droite, traverser le lieu-dit du "Petit Cornoult" et virer dans le chemin à droite. A la fourche, prendre à gauche le long du ru Moreau, dépasser le hameau "la Venture" et traverser la D6 pour, en face, atteindre Verdelot.

3 Après le cimetière, descendre la rue à droite puis le chemin à gauche. Il coupe la D6, croise le Petit-Morin et débouche sur la route. La suivre à droite et, entre la fourche de routes, monter par la petite sente en longeant un fossé. Emprunter à gauche le chemin. Il débouche sur la fin de route. Monter par le chemin de gauche jusqu'à la route, avant le hameau "l'Epinoche".

4 Traverser la route pour suivre en face, décalé sur la droite, le chemin en épingle à cheveux qui part à gauche. Monter par le 2eme sentier à droite, le long des vergers. Après le calvaire, suivre la route à droite puis, aux Gachaux, s'engager dans le chemin à gauche, entre les maisons, pour retrouver la ferme de la Bonnerie.

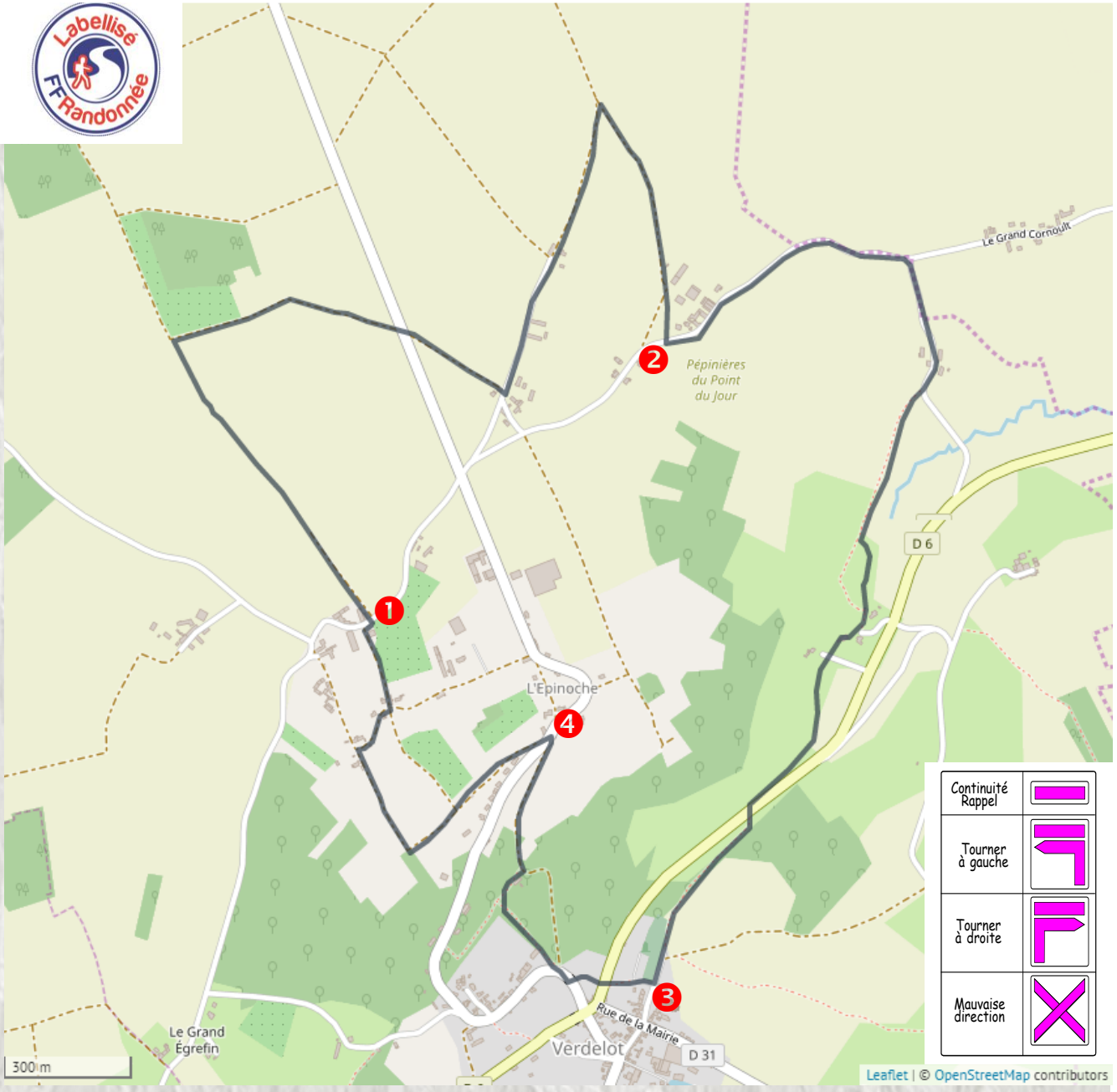

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".